

CHARTREUSE



# Programme d'activité **2022**



Parc  
naturel  
régional  
de Chartreuse

# SOMMAIRE

<b>Axe 1 : Une Chartreuse multifacette : un territoire préalpin qui cultive ses singularités</b>	<b>4</b>
<b>1.1 Préserver une mosaïque de paysages vivants</b>	<b>5</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Assurer le maintien des grandes structures paysagères</li><li>• Valoriser ou protéger les paysages dans toutes leurs dimensions</li></ul>	
<b>1.2 Préserver et renforcer la biodiversité sur le territoire</b>	<b>6-8</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Maintenir la diversité écologique du territoire</li><li>• Assurer le bon état des milieux aquatiques et humides</li></ul>	
<b>1.3 Valoriser durablement les patrimoines et ressources</b>	<b>9</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Accroître la connaissance, la transmission, la conservation et la valorisation des patrimoines culturels et géologiques</li></ul>	
<b>1.4 Accroître la valeur ajoutée territoriale des activités économiques</b>	<b>10</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Accroître la valeur ajoutée locale des filières économiques traditionnelles</li><li>• Renforcer les dynamiques collectives et inter-filières</li></ul>	
<b>Axe 2 : Une Chartreuse en harmonie : un territoire de solidarités entre l'Homme et la nature</b>	<b>13</b>
<b>2.1 Promouvoir un urbanisme économe et des formes architecturales intégrées préservant les ressources et la qualité des paysages</b>	<b>14</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser les formes architecturales et urbaines adaptées au contexte local et aux enjeux d'aménagement durable</li><li>• Favoriser le développement équilibré et durable</li></ul>	
<b>2.2 Garantir la fonctionnalité écologique à toutes les échelles du territoire</b>	<b>14</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Maintenir et restaurer les continuités écologiques</li><li>• Concilier les activités humaines et la préservation de la biodiversité</li></ul>	

<b>2.3 Développer une économie verte afin de limiter les pressions sur les ressources et créer de l'emploi</b>	15
<ul style="list-style-type: none"><li>• Améliorer le cadre de vie et limiter les impacts des activités économiques sur l'environnement</li><li>• Développer les dynamiques d'économie circulaire</li></ul>	
<b>2.4 Favoriser une alimentation locale et de qualité aux habitants</b>	16
<b>Axe 3 : Une Chartreuse en transitions un territoire fertile pour de multiples transitions</b>	<b>18</b>
<b>3.1 Tendre vers un territoire à énergie positive</b>	19
<ul style="list-style-type: none"><li>• Maîtriser les consommations énergétiques dans leur diversité</li><li>• Développer un mix d'énergies renouvelables, compatible avec les contraintes environnementales et la qualité paysagère</li></ul>	
<b>3.2 Renforcer la résilience du territoire au changement climatique</b>	20
<ul style="list-style-type: none"><li>• Adapter le territoire aux impacts du changement climatique sur les risques, l'environnement, les ressources et les filières économiques qui en dépendent</li></ul>	
<b>3.3 Développer des modes de déplacement alternatif à l'utilisation individuelle de la voiture</b>	22
<ul style="list-style-type: none"><li>• Développer l'utilisation collective des voitures individuelles</li><li>• Diversifier l'offre de transport et favoriser l'intermodalité</li><li>• Développer l'usage du vélo quotidien sur le territoire</li></ul>	
<b>3.4. Dynamiser les services et usages numériques en Chartreuse</b>	23
<ul style="list-style-type: none"><li>• Faire du numérique une opportunité pour développer des activités et offrir de nouveaux services à la population</li></ul>	
<b>3.5 Accompagner de nouvelles formes de travail, d'activités et de vivre ensemble</b>	24
<ul style="list-style-type: none"><li>• Réinventer les façons de travailler et contribuer au bien-être</li><li>• Expérimenter de nouvelles offres économiques articulées autour des ressources locales</li><li>• Sensibiliser le grand public et les jeunes à la diversité des ressources locales</li></ul>	



Axe 1

# Une Chartreuse multifacette

UN TERRITOIRE PRÉALPIN QUI CULTIVE SES SINGULARITÉS

**Stendhal comparait la Chartreuse à une émeraude, une pierre précieuse naturelle dont les facettes, façonnées par l'homme, démultiplient l'éclat. Deux siècles après l'écrivain, nous ne saurions mieux décrire notre territoire dont la variété des paysages et des milieux naturels représente autant de ressources que d'atouts.**

**Notre environnement est fragile ! Pour conserver un cadre et une qualité de vie, il est plus que jamais nécessaire de veiller à l'impact des activités humaines sans toutefois mettre le territoire du Parc sous cloche!**

**Le premier axe de la nouvelle charte répond à l'objectif de préserver et valoriser les qualités et les spécificités qui forgent l'identité plurielle à laquelle les habitants comme les touristes sont fortement attachés.**

**Bien qu'abordés plus spécifiquement dans cet axe, les objectifs de qualité paysagère constituent un fil rouge de la nouvelle charte, en lien avec l'urbanisme et l'architecture ou encore la transition énergétique.**



# 1.1 Préserver une mosaïque de paysages vivants

## Assurer le maintien des grandes structures paysagères

### Sensibiliser les jeunes aux différents paysages de Chartreuse (agricole, forestier...)

Le Parc naturel régional de Chartreuse poursuit son objectif de former les écocitoyens de demain et d'accompagner les enseignants et les animateurs dans leur recherche de pédagogie active. En 2022, le Parc reconduit son soutien logistique et financier dans le cadre des projets pédagogiques « Découverte de l'agriculture en Chartreuse », « Découverte de la forêt de Chartreuse » et « Les botanistes en herbe ».



### Préserver les terres agricoles et les structures paysagères en Grésivaudan

23 communes du Grésivaudan ont délibéré pour engager une réflexion sur une démarche PAEN (périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains)... Le PAEN permet de protéger durablement les espaces agricoles et naturels soumis à pression foncière en secteur périurbain.

Le Parc est présent dans ce projet et apportera son appui sur les secteurs de son périmètre.

## Valoriser ou protéger les paysages dans toutes leurs dimensions

### Protéger et valoriser l'identité des sites paysagers remarquables

Le Parc participe au projet de gestion concertée pour la préservation du site « Chamechaude, Charmant Som et la Pinéa » *autour du Col de Porte* piloté par la Métro. En tant que pilote du groupe de travail sur le changement climatique, il contribue à l'élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action cherchant la préservation des ressources et la conciliation des usages dans une perspective d'atténuation et d'adaptation aux incidences du changement climatique.

### Anticiper et accompagner l'impact paysager des projets d'infrastructures et d'équipements

Le Parc continuera, au fil des projets, à émettre des avis et recommandations pour le respect des paysages et l'intégration paysagère des infrastructures nouvelles, de transports d'énergie et d'antennes de téléphonie en particulier.

### Garantir la qualité et la lisibilité du paysage par un encadrement de la signalétique

Le Parc accompagnera les socio-professionnels qui souhaitent se signaler afin d'assurer une certaine homogénéité ainsi que les collectivités dans leurs réflexions sur la signalétique locale.

### Promouvoir, caractériser et valoriser l'identité des paysages

Le Parc s'impliquera pour la seconde année dans l'accompagnement du projet **ArchiNature** visant à investir les espaces naturels traversés par le cours des Guiers, par l'installation d'œuvres éphémères d'architecture et de design et accompagnées d'actions/parcours de médiation culturelle et scientifique autour des œuvres et du paysage pour le grand public et les scolaires. Cette opération, également suivie par les CAUE Isère et Savoie, participera à la découverte des sites naturels et des paysages sur le thème de l'arbre. Ce projet, qui bénéficie d'un programme Erasmus+, est également développé dans 3 autres pays européens en partenariat avec des structures et institutions locales, en Italie, en Grèce et au Portugal.

# 1.2 Préserver et renforcer la biodiversité sur le territoire

## Maintenir la diversité écologique du territoire

### Développer, partager et mobiliser pour améliorer la connaissance de la biodiversité :

#### **Apprendre aux jeunes à connaître les espèces faunistiques et floristiques de Chartreuse en général et celles de la Réserve Naturelle en particulier**

Les projets « Prise de vue buissonnière » et « Découverte de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse » sont à nouveau proposés aux établissements scolaires en 2022. La Réserve naturelle poursuivra également ses actions de sensibilisation à destination de tous les publics sur le terrain grâce à la présence d'un animateur.

#### **Assurer la gestion voire la restauration de certains sites et milieux : animer les sites Natura 2000 isérois sur le Parc**

Sur le site des Marais et Tourbières de l'Herrétang, le Parc accompagnera les agriculteurs afin qu'ils s'engagent dans des mesures agro-environnementales du prochain PAEC (qui sera construit en 2022 et entrera en vigueur en 2023).

Sur le site Ubacs du Charmant Som et Gorges du Guiers mort, le Parc contribue au projet de réfection de sentiers porté par l'ONF, notamment sur la partie très dégradée, dans le but de canaliser la fréquentation et de favoriser la restauration des pelouses (habitat naturel d'intérêt communautaire). Il s'agira également de veiller aux impacts et accompagner les divers projets ayant lieu sur le site, notamment le projet de citerne d'eau porté par le groupement pastoral.

Le Parc accompagnera également la commune de Proveysieux dans la rédaction de la notice de gestion de la tourbière de Manissole, espace naturel sensible (ENS) local situé au sud du site Natura 2000, une des rares tourbières d'altitude de Chartreuse.



### Assurer la protection et la gestion de certains sites et milieux : la Réserve naturelle nationale des Hauts de Chartreuse

En cohérence avec le plan de gestion 2018-2027, les actions suivantes seront mises en œuvre sur la Réserve naturelle nationale des Hauts de Chartreuse. Elles recourent différentes mesures de la charte.

### **Maintenir la diversité écologique du territoire**

Pour assurer la gestion du site en 2022, la Réserve naturelle pérennise le poste d'animateur créé en 2020 pour une durée 3 ans au regard du succès rencontré ces deux dernières années.

Pour mieux faire connaître les enjeux de la Réserve, le **film de la Réserve naturelle** (consultable sur la chaîne YOUTUBE du Parc de Chartreuse) reste un des principaux outils de communication auprès du grand public. Son utilisation se poursuivra pour les communes du territoire avec à chaque fois la présence de quelqu'un de l'équipe pour animer un débat à la suite du film.

En tant que gestionnaire de la Réserve, le Parc poursuit ses efforts en matière de suivi d'espèces patrimoniales ou à enjeu. Les suivis habituels faune, flore (Aigle, loup, lynx, chat, autres espèces vertébrés et invertébrés ainsi que les suivis floristiques) et habitats seront poursuivis dans un objectif de suivi sur le long terme. Ces suivis sont réalisés en interne, par l'équipe de la Réserve naturelle.



Bilan d'activité  
2019-2020

> Retrouvez le bilan complet de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse sur :

<https://www.parc-chartreuse.net/>



L'effort de contrôle des stations floristiques à enjeu et la prospection d'espèces à rechercher/trouver sera poursuivie comme chaque année.

Le site de la Réserve étant en zone N2000, le Document d'Objectif sera révisé pour le remettre en lien avec le plan de gestion de la Réserve naturelle 2018-2027.

### **Valoriser ou protéger les paysages dans toutes leurs dimensions**

Le chantier de nettoyage sur le Granier, amorcé en 2021 sera achevé avec une nouvelle mobilisation de bénévoles à organiser avec l'association Chartreuse propre.

### **Accroître la connaissance, la transmission, la conservation et la valorisation des patrimoines culturels et géologiques**

En 2015 les restes d'un grand reptile marin datant de la fin du Crétacé (environ - 80 millions d'années) ont été découverts dans le Parc de Chartreuse par un paléontologue amateur qui a aussitôt alerté les services du Parc. Il s'agit de vertèbres appartenant au groupe des mosasaures. En France, les restes de mosasaures sont relativement peu nombreux voire inexistants dans le quart sud-est de la France.

Afin de valoriser cette richesse géologique la Réserve prévoit l'édition d'un guide sur la géomorphologie sur la base d'illustrations géologiques scientifiques.

### **Concilier la fréquentation des activités touristiques ou de loisirs et la préservation de la biodiversité**

Le gestionnaire de la Réserve et les communes sont dans l'optique de mieux gérer la fréquentation du site tout en permettant une bonne sensibilisation du public. La mesure d'interdiction de bivouac sous tente pourra le cas échéant être renouvelée cet été si le besoin s'en fait sentir.

Afin de pouvoir mieux connaître la fréquentation du site, la Réserve souhaite engager une étude qualitative sur la fréquentation.

Le suivi de la fréquentation via le dispositif des **écocompteurs** reste d'actualité pour évaluer les tendances. 8 ans après sa mise en place, celui-ci commence à montrer de réelles tendances évolutives significatives et une fréquentation croissante, en cohérence avec ce que vivent tous les massifs montagneux.

Enfin, en lien avec la présence de pastoralisme sur la Réserve, l'équipe sera potentiellement mobilisée sur la réalisation de constats d'attaques en cas de prédation sur des troupeaux dans la zone Réserve naturelle.

### **Adapter le territoire aux impacts du changement climatique sur les risques, l'environnement, les ressources et les filières économiques**

En 2022, il est notamment prévu de refaire un suivi phyto-sociologique botanique sur la zone de la Dent de Crolles, 15 ans après la première étude menée sur ce même lieu. L'objectif est d'évaluer l'évolution du milieu en l'absence du pâturage, arrêté en 2007. Pour rappel, cet arrêt avait été motivé par la préservation de cette importante zone à tétras-lyre, situé en Forêt Domaniale.

Le travail de suivi de la station Phénoclim et du Glacier souterrain de l'Alpette aux côtés du Spéléo Club de Savoie sera poursuivi.

L'étude sur les lichens (indicateur de changement climatique, de surfréquentation et de qualité de l'air) amorcée en 2021 sera également poursuivie afin d'aboutir à la mise en place d'un protocole de suivi sur le long terme.

## **Maintenir la diversité écologique du territoire : élaborer une Stratégie biodiversité**

Après l'identification de la faune, de la flore et des milieux naturels « prioritaires », pour lesquels le territoire a une responsabilité, le Parc poursuit l'élaboration d'un plan d'action concerté. Ce document précisera les objectifs à long terme et les actions à conduire pour mieux connaître, gérer, préserver voire protéger ces espèces et ces milieux en partenariat avec les acteurs du territoire et les partenaires du Parc.

### **Préserver les espèces prioritaires et suivre des espèces à enjeu pour le territoire**

**Le suivi de la population de Bouquetins des Alpes** installée sur les Hauts de Chartreuse se poursuit. Le Parc reconduit la communication et les publications pour inciter le grand public et les pratiquants d'activités de pleine nature à partager ses observations et ainsi améliorer les connaissances. Des actions d'apprentissage et de reconnaissance, notamment auprès des accompagnateurs en montagne et des pratiquants de clubs de montagne sont également réalisées par le Parc. Un plan de suivi du bouquetin grâce à un suivi démographique et des comptages IPS (indice d'abondance pédestre) va être mis en place.

Le suivi des grands prédateurs sera poursuivi grâce à un ensemble de pièges photographiques répartis sur le Parc et la Réserve naturelle et à l'animation d'un réseau d'observateurs. Le Parc poursuivra sa participation à la mise en œuvre du Plan national d'actions pour le Lynx.

Le Parc poursuivra son implication dans l'Observatoire des Galliformes de Montagnes (OGM) et participe ainsi au comptage des Tétràs Lyres.

Enfin, un protocole de suivi avec l'aide du Conservatoire Botanique alpin, a été mis en place sur le Sabot de Vénus, orchidée protégée. Il commencera cette année avec un passage sur les placettes repères tous les 5 ans.

### **Lutter contre les espèces exotiques envahissantes**

Après la publication d'une plaquette de sensibilisation aux Renouées asiatiques, plante envahissante entraînant une perte de biodiversité, le Parc poursuit son accompagnement et conseille collectivités et particuliers confrontés à ce problème.

Le Parc expérimentera également en 2022 une méthode de traitement des renouées dans le cadre du programme d'actions Rivières Sauvages.



### **Requalifier les itinéraires d'accès au canyon de l'Infernet pour préserver les milieux et sécuriser la pratique**

Le canyon de l'Infernet est labélisé au PDESI de l'Isère depuis 2014. A ce titre, il a fait l'objet d'un diagnostic par le CEN38. Des préconisations ont été formulées pour limiter l'érosion et préserver des habitats prioritaires au niveau européens : *érablaies* de ravins et tuffières. Un travail collectif s'est engagé en 2019 entre le Département de l'Isère, le Parc, la Métropole grenobloise, la commune, les professionnels encadrants et la sécurité civile. Les travaux de requalification des chemins d'accès constitueront le dernier volet pour le réaménagement du site.

## **Assurer le bon état des milieux aquatiques et humides**

### **Préserver et valoriser les milieux aquatiques et humides – mise en œuvre du programme d'actions Site Rivières sauvages du Guiers mort**

En 2022, poursuite de l'animation du label Site Rivières sauvages avec notamment deux gros projets de restauration des milieux qui vont être mis en œuvre :

- Le suivi du projet de restauration du site de l'ancienne décharge communale avec une maîtrise d'ouvrage et un accompagnement technique de la Commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse

- la gestion et le suivi du projet de restauration des berges par une méthode innovante d'éradication de la renouée du Japon.





## **Résorber la pollution agricole sur le cours d'eau et canyon du Grenant**

Le Grenant est un affluent indirect de la rivière Guiers. Il est reconnu à l'échelle régionale pour la pratique du canyoning (8 000 passages en 2017). Une pollution bactérienne détectée en 2016 a conduit à sa fermeture et à l'interdiction de la baignade en 2019. En trois ans la CCLA et ses partenaires ont résorbé en partie cette pollution. En 2022 des travaux évitant au bétail d'accéder au ruisseau constitueront le dernier volet de la démarche. L'objectif est de rouvrir le canyon en 2022 et de l'inscrire au PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires).

## **1.3 Valoriser durablement les patrimoines et ressources**

### **Accroître la connaissance, la transmission, la conservation et la valorisation des patrimoines culturels et géologiques**

En termes de sensibilisation, les animations vont se poursuivre : suivis participatifs avec les habitants un samedi par mois de mai à octobre, animations biodiversité des cours d'eau avec les structures inscrites dans le programme national Graines de Rivières sauvages (6 classes d'Entre-deux-Guiers inscrites en 2022) et animations auprès d'enfants et familles du centre social et des centres de loisirs. Il est également prévu de poursuivre les animations auprès des entreprises situées à proximité du cours d'eau, d'autant plus qu'elles sont volontaires et demandeuses.

Suite à un appel à projets de l'agence de l'eau sur la mobilisation citoyenne autour de la ressource en eau, le Parc et le SIAGA ont prévu des expérimentations au travers de chantiers citoyens et des animations et ateliers avec les habitants autour de la ressource en eau et des enjeux liés à l'eau sur tout le bassin versant commun.

Le Conseil scientifique commun au Parc et à la Réserve amorce une réflexion sur les enjeux et les besoins liés à une gestion quantitative de la ressource en eau. Le Parc contribuera à l'organisation d'un colloque sur « l'eau comme commun » dont une partie se déroulera à Saint-Pierre de Chartreuse en avril 2022.

### **Sensibiliser les jeunes au patrimoine culturel et au géopatrimoine chartrois**

En 2022, les projets pédagogiques « Le patrimoine culturel de mon village, c'est quoi ? » et « Entrons dans le Moyen-âge par le jardin cartusien » seront à nouveau proposés aux établissements scolaires et aux groupes en hors-temps scolaires afin de poursuivre la sensibilisation des jeunes au patrimoine culturel de leur territoire.

### **Valoriser les patrimoines culturels comme vecteur d'appropriation**

Le Parc sera en appui de divers projets de travaux de restauration du patrimoine bâti, notamment sur le Plateau des Petites-Roches ou à Saint-Pierre d'Entremont Savoie.

Le Parc s'impliquera dans un projet de création radiophonique en lien avec la DRAC auvergne-Rhône-Alpe et un sociologue associé à une artiste sonore visant la réalisation d'un document sonore faisant le bilan des résidences artistes-chercheurs qui se sont déroulé dans 6 parcs d'APARA entre 2019 et 2021, sur le thème des itinérances culturelles.

Le Parc appuiera l'action de l'association AVIPAR pour la valorisation du patrimoine bâti traditionnel de Chartreuse à travers l'exposition de maquettes



Le Parc de Chartreuse est bien évidemment impliqué dans l'année 2022 Grenoble Capitale verte et bons nombres d'évènements vont être proposés à la labellisation dont ceux du mois de l'alimentation ou du mois de la nuit ou le challenge mobilité par exemple.

d'architectures chartroussines et de contenus patrimoniaux, mais aussi d'actions de médiation pour le public, dans le cadre de Grenoble Capitale Verte, sur le site sommital de la Bastille.

#### Accompagner la commune de St Christophe la Grotte dans la connaissance des patrimoines géologiques et requalification du site historique des grottes

La commune de St Christophe la Grotte est accompagnée par le Parc pour engager une AMO sur le positionnement du site et à l'amélioration du parcours client. Cette étape passe par la rénovation de l'éclairage et la scénarisation des grottes. En 2022, l'Université de Savoie mènera des études scientifiques permettant de mieux connaître les grottes et leur hydrographie. Un projet qui s'engage en prenant en compte les colonies de chiroptères présentes sur le site.

## 1.4. Accroître la valeur ajoutée territoriale des activités économiques

### Accroître la valeur ajoutée locale des filières économiques traditionnelles

#### Accompagner le maintien du pastoralisme

Le troisième Plan Pastoral Territorial (PPT) de Chartreuse démarre en 2022. Le Parc assure l'animation de ce programme régional, accompagne la mise en œuvre des projets et favorise leur émergence en partenariat avec les Services pastoraux.

#### Valoriser les métiers de l'agriculture et leurs produits

Dans la continuité des journées « Vis ma vie d'agriculteur », une nouvelle forme de mise en valeur des métiers agricoles sera recherchée via des visites de fermes thématiques afin de favoriser l'échange entre le grand public et les producteurs. De plus, des journées « Alpages à partager » seront proposées afin de sensibiliser aux enjeux du pastoralisme et au métier de berger.

#### Soutenir le développement de l'agriculture biologique en Chartreuse

En lien avec les maraîchers / maraîchères bio installés en Chartreuse et les structures techniques spécialisées, il s'agira de caractériser davantage les projets d'installation : Analyse qualitative des projets d'installation en production végétale biologique sur petites surfaces (= hors grandes cultures) en mettant en avant les facteurs de réussite ou d'échec et recensement des besoins.

#### Sensibiliser les jeunes aux activités présentes sur le territoire et promouvoir les projets pédagogiques interterritoriaux

Le Parc poursuivra son soutien logistique et financier auprès des scolaires et des groupes de jeunes en hors-temps scolaires dans le cadre des séjours pédagogiques (Classes Parc...) dans les centres de vacances et de découvertes du territoire et dans le cadre du projet pédagogique « Découverte des activités du Parc » (visites d'entreprises). Afin de favoriser les échanges entre territoires, les Echanges scolaires (ville-Parc, inter-Parcs, intra-Parc) seront proposés aux établissements scolaires du Parc et des villes-porte.

#### Poursuivre le déploiement d'une destination touristique « Chartreuse » fondamentalement cohérente et respectueuse de son territoire

La stratégie de transition touristique 2021-2027 engage la destination sur un tourisme respectueux de ses visiteurs et de son territoire : milieux, activités, habitants. Dans ce contexte, plusieurs actions s'engagent en 2022 :

La ville de Grenoble porte un projet d'initiation à la montagne, expérimenté d'avril à octobre 2022 sur le site de la Bastille. Ce projet « expérimentation d'aires de bivouac » comprend un accueil et aménagement adaptés, un volet pédagogique prégnant et une évaluation. Ce projet renforce les liens ville-montagne et répond aux enjeux de sensibilisation des publics grenoblois de tous profils, dont les jeunes, au milieu montagnard.

En 2022, la stratégie marketing de la destination Chartreuse sera mise en œuvre. Nom de destination, positionnement, clientèles cibles, plateforme de marque, identité visuelle et champ lexical seront autant d'éléments sur lesquels la communication de la

destination s'appuiera, réunis dans un « guide de marque ».

Dans le cadre des activités de pleine nature, il est nécessaire de structurer et qualifier l'offre existante. En 2022 :

- Suivi de la gestion du réseau PDIPR à l'échelle du massif
- L'association Isère Cheval Vert sera mobilisée pour une expertise et concertation locale, en vue de déploiement d'une filière équestre. L'expertise sera menée sur la base d'itinéraires et d'un réseau d'halte pré-identifiées par des acteurs locaux.
- Dans la continuité du schéma directeur du vélo en Chartreuse (usages du quotidien), engagement pour un schéma directeur du deux roues à vocation touristique.
- Requalification des itinérances labélisées GR et GRP avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre. En vue de la réédition d'un topoguide Promenades et randonnées en Chartreuse en 2023

### **Maintenir l'outil de production forestière**

L'animation de la stratégie foncière (2021-2022) se poursuivra à l'échelle du territoire en partenariat avec plusieurs collectivités (Pays Voironnais, Grenoble Alpes Métropole, Communauté de communes cœur de Chartreuse, Grand Chambéry). En 2022, elle intégrera notamment l'animation de la bourse foncière. Le Parc diffusera également des listes de parcelles considérées comme vacantes et sans maître. Il travaillera en lien avec la SAFER afin de permettre aux communes intéressées de lancer les démarches d'acquisition. En 2022, sera lancé avec les EPCI partenaires de la stratégie foncière, un projet de portage foncier.

### **En 2022, le Parc recrute un chargé de mission « séjours et filières Destination Chartreuse »**

L'objectif est d'adapter et de renforcer le parc d'hébergements touristiques en cohérence avec la stratégie marketing de la destination et ses filières. Par ailleurs, il s'agira de travailler à la structuration, gestion et valorisation de nos itinéraires et itinérances pour tendre vers des séjours vecteurs de retombées économiques et de découverte du massif

### **Suivre les populations d'ongulés et leur impact sur le renouvellement de la forêt**

Le Parc animera les campagnes de relevé (500 placettes) et l'analyse des ICE (Indicateurs d'équilibre sylvo-cynégétique) à l'échelle de l'unité cynégétique Chartreuse Isère. En 2022,

il s'agira également de communiquer et sensibiliser à la problématique de l'équilibre sylvo-cynégétique auprès des élus notamment.

### **Maintenir la capacité à valoriser le bois localement**

Le Parc appuiera également le CIBC dans la communication sur l'AOC Bois de Chartreuse. Il aidera notamment à l'organisation d'événements valorisant le bois local et à destination du grand public, des élus et des professionnels (Forestivité, salon du territoire, fête de l'AOC...). L'aide à la construction de bâtiments d'activité ou agricoles en AOC Bois de Chartreuse se poursuivra en 2022. Elle permettra de bonifier l'aide mise en place par la Région sur la construction en bois local. Elle est destinée aux exploitants agricoles et aux entreprises.

### **Expliquer la gestion et l'exploitation forestière aux usagers, scolaires et professionnels**

En 2022, le Parc poursuivra la diffusion des panneaux pédagogiques aux abords des chantiers. Ils expliquent la coupe et la destination des bois ainsi que l'impact du chantier en matière de carbone et d'emplois. Un livret pédagogique sur la forêt de Chartreuse destiné aux 8-12 ans sera imprimé et diffusé, notamment lors des sorties « vis ma vie de bucheron ». Une formation à destination des élus sur le besoin et le rôle des dessertes forestière sera proposée en lien avec les associations des communes forestières. Enfin, le schéma de mobilisation des Bois de Chartreuse sera mis à jour et diffusé auprès des communes.

## **Renforcer les dynamiques collectives et inter-filières**

### **Favoriser un multi-usage conciliant en zones pastorales**

A la suite du projet de coopération LEADER « Médiation en Alpes » en lien avec les Montagnes Basques et le Parc du Massif des Bauges, le Parc souhaite continuer la campagne de sensibilisation « La Montagne... Respect ! » en enrichissant la communication d'une déclinaison sur le sujet des feux et bivouacs.

### **Animer la nouvelle Charte Forestière de Territoire de Chartreuse**

Fin 2021, plusieurs ateliers ont permis de construire avec tous les acteurs liés à la forêt du territoire un nouveau plan d'actions pour la forêt et la filière bois de Chartreuse pour la période 2022-2026. Cette nouvelle charte forestière permettra d'assurer la gouvernance locale en matière de forêt à l'échelle du massif de Chartreuse.



### **Animer la démarche Forêt d'Exception®**

Il s'agit de la 3ème forêt en France à avoir bénéficié de ce label qui a été renouvelé en 2021. En 2022, l'animation se poursuivra avec plusieurs dossiers importants concernant notamment le vallon du monastère, le Charmant Som ou le renouvellement de l'aménagement de la Forêt Domaniale de Grande Chartreuse.

### **Animer la stratégie de transition touristique « espace valléen Destination Chartreuse 2021-2027 »**

2022 sera l'année de lancement au cours de laquelle les 1ers porteurs de projet seront accompagnés, une nouvelle gouvernance sera expérimentée, et le déploiement de partenariats engagés, notamment autour de la question des itinérances mais aussi de la gestion des sites et des flux touristiques.

### **Accompagner le Comité Interprofessionnel des Bois de Chartreuse dans son développement**

Le Parc participera à l'appropriation de l'AOC par le territoire et la valorisation de l'AOC au niveau des différentes missions du Parc. En 2022, il s'agira notamment de renouveler la convention de partenariat entre le PNR et le CIBC.

### **Accompagner Chartreuse tourisme dans ses missions**

Le Parc de Chartreuse et Chartreuse tourisme sont tous deux garants de la cohérence de la destination Chartreuse. L'association Chartreuse tourisme en assure la communication, promotion et commercialisation. En 2022, le Parc poursuivra son soutien à l'association pour des actions ponctuelles et stratégiques, dont l'animation numérique de la destination.

### **Poursuivre la mise en place de stratégies inter-territoriales sur la forêt et le bois**

Le Parc poursuivra sa participation à la stratégie forestière Inter-Tepos, intitulée « Forêt Horizon 2030 » Le Parc animera également sa nouvelle charte forestière en lien étroit avec Grand Chambéry et le Parc du massif des Bauges.

### **Animer les instances de consultation que sont le Conseil scientifique et la Plateforme environnement**

Le Conseil scientifique commun au Parc et à la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse poursuivra son travail autour de deux axes : l'eau comme bien commun et la surfréquentation des espaces naturels protégés.

L'animation de la Plateforme environnement permettra aux associations naturalistes intervenant en Chartreuse et au Parc d'échanger sur les projets et actions à venir sur le territoire, dans le but de réduire et d'améliorer leurs incidences sur les milieux.

> Si vous voulez en savoir plus sur le Conseil scientifique commun rendez-vous sur :

<https://www.parc-chartreuse.net/conseilscientifique>



## Axe 2

# Une Chartreuse en harmonie

UN TERRITOIRE DE SOLIDARITÉS ENTRE L'HOMME ET LA NATURE

**Comme un acrobate sur un fil, le Parc a besoin de détermination et d'audace pour avancer sans perdre l'équilibre. Notre ambition est de faire du Parc un espace où l'Homme prend soin de la nature et la nature prend soin de l'Homme, dans une recherche perpétuelle d'harmonie !**

**Le deuxième axe de la charte vise donc à gérer les pressions, à trouver l'équilibre entre valorisation et protection. Prendre soin de l'air, de l'eau, de la biodiversité... c'est prendre soin de ses habitants et de leur qualité de vie. Il s'agit aussi de permettre aux habitants d'avoir accès à une alimentation locale et de qualité. C'est essentiel pour nous aujourd'hui et c'est vital pour les générations futures !**

**Dans cet objectif, le Parc soutiendra les activités économiques avec une empreinte environnementale limitée et/ou celles s'inscrivant dans une logique d'économie circulaire. Une attention collective sera nécessaire afin que l'urbanisation soit économe en foncier et que la fonctionnalité écologique soit garantie.**



## 2.1 Promouvoir un urbanisme économe et des formes architecturales intégrées préservant les ressources et la qualité des paysages

### Favoriser le développement équilibré et durable

#### Favoriser les formes architecturales et urbaines adaptées au contexte local et aux enjeux d'aménagement durable

En tant que partenaire et organisme ressource, et afin d'assurer la cohérence avec la charte 2022-2037, le Parc suit les projets qui se déploient dans le cadre de la démarche *Petites villes de demain* sur Les Echelles et Saint-Laurent du Pont.

#### Favoriser le développement équilibré et durable du territoire grâce à la planification

Les réflexions entamées en 2021 pour la mise en œuvre d'une trajectoire vers le « zéro artificialisation nette » seront poursuivies, avec les SCOT en particulier.

## 2.2. Garantir la fonctionnalité écologique à toutes les échelles du territoire

### Maintenir et restaurer les continuités écologiques

Le Parc continue de suivre les démarches de « Contrats verts et bleus » engagés par les collectivités pour la préservation et la restauration des continuités écologiques. Il co-anime par ailleurs le projet « Un éclairage raisonné pour des Parcs étoilés » qui contribue à améliorer la « trame noire », cette continuité d'espaces nocturnes, non perturbés par l'éclairage urbain, favorables aux espèces nocturnes. Le corridor écologique entre le massif des Bauges et la Chartreuse est plus particulièrement bénéficiaire de cette démarche.



#### Préserver et restaurer les continuités écologiques préalpines (projet POIA Trames)

Le projet visant à préserver voire restaurer les continuités écologiques des zones intermédiaires pastorales et des îlots de forêt mature à l'échelle de 5 PNR des Préalpes se poursuivra en 2022. Le Parc portera plus spécifiquement l'analyse de la connectivité des forêts matures entre les Bauges, la Chartreuse et le Vercors. Ce projet permettra également la caractérisation floristique des zones intermédiaires (en lien avec le futur PAEC).

### Concilier les activités humaines et la préservation de la biodiversité

#### Qualifier le pôle d'attractivité de la Bastille et du Mont Rachais

Le Parc participe à la démarche portée par Grenoble Alpes Métropole dans l'optique de déployer une gestion concertée du site Bastille – Jalla – Rachais, avec le double objectif de protéger les patrimoines naturels et culturels du site et de concilier ces enjeux avec la fréquentation du site.

Dans ce contexte, le Parc appuie le projet de restauration de la batterie militaire du fort Quichat au nord du site, dans le but d'en faire un lieu d'accueil et de sensibilisation de l'ensemble de pratiquants des activités de pleine nature du secteur.

## **Renforcer la sécurité des chantiers et agir sur la surfréquentation en milieu forestier**

Des panneaux d'information pour les chantiers forestiers seront édités et diffusés via le CIBC, l'ONF et la coopérative Coforet. Le Parc poursuivra le déploiement de son outil d'information sur les chantiers forestiers à destination des communes et des professionnels (exploitants, gestionnaires). Le lien avec l'application Isère Outdoor destinée aux pratiquants d'activités de pleine nature en Isère sera étudié. Il pourra servir également à apporter des solutions concertées entre organisateurs de manifestations et les forestiers. Enfin, le Parc apportera un appui au projet d'aménagement du sentier du Charmant Som dans le cadre de Forêt d'Exception®.

## **Encadrer les activités de pleine nature**

Le Conseil scientifique commun au Parc et à la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse se penchera cette année sur la problématique de la capacité de charge d'un site naturel. Le Parc suivra aussi la démarche portée par Grenoble Alpes Métropole et animée par plusieurs chercheurs et universitaires pour le suivi et l'interprétation des traces numériques créées par les pratiquants d'activités de pleine nature, en lien avec le déploiement de l'outil Outdoorvision.

## **Expérimenter la démarche Chartreuse en partage en périmètre Forêt d'exception®**

La Chartreuse est le massif isérois le plus sollicité pour l'organisation de courses dites « hors stade » : raid, trails, VTT. Chaque organisateur sollicite plusieurs interlocuteurs pour des



autorisations et avis, sans cadre formel. Pour renforcer la cohabitation des usages et le dialogue entre exploitants, gestionnaires et usagers des espaces de pleine nature, la démarche Chartreuse en partage sera initiée en 2022 sur le périmètre Forêt d'Exception®, en vue de son extension, en 2023, sur le reste du massif.

## **2.3 Développer une économie verte afin de limiter les pressions sur les ressources et créer de l'emploi**

### **Améliorer le cadre de vie et limiter les impacts des activités économiques sur l'environnement**

#### **Animer l'aide aux travaux forestiers pour favoriser la biodiversité en forêt**

Les aides financières pour les travaux forestiers prévues en Chartreuse dans le cadre de la démarche Sylv'acctes se poursuivront en forêt publique et privée. Les travaux possibles engagent le propriétaire à favoriser les essences endogènes au massif et valoriser le mode de gestion en futaie irrégulière afin d'anticiper notamment les effets du changement climatique. Dans le même temps, le projet de « forêt vitrine » portée par l'association Sylv'acctes en collaboration avec Chartreuse Diffusion sera ouvert et utilisé sur plusieurs manifestations (fête de la Chartreuse). Il s'agit d'un circuit en forêt valorisant les modes de gestion forestière vertueux en matière de biodiversité.

#### **Mieux intégrer la flore protégée dans la gestion forestière en forêt privée**

Cette action propose d'améliorer la connaissance des stations de Sabot de Vénus en forêt privée et de sensibiliser les propriétaires forestiers privés concernés à leur rôle et responsabilité en tant que donneurs d'ordre dans les chantiers forestiers. En 2022, une plaquette de sensibilisation sera éditée et diffusée de façon ciblée aux propriétaires forestiers dans les zones identifiées sur le terrain durant l'été 2021.

## **Accompagner les carriers et maîtriser les impacts des carrières en activité**

2022 sera l'année de renouvellement et de l'extension de l'exploitation de la carrière d'extraction de roche massive de Montagnole. Ce site alimente tout le bassin chambérien dont il recevra également des matériaux inertes à stocker ; ses ressources vont se substituer à des granulats alluvionnaires de la Combe de Savoie. Le site présente une biodiversité remarquable (chauve-souris, reptiles et amphibiens, oiseaux, papillons, plantes...) et le futur front de taille modifiera le paysage local. Le Parc fait partie du Comité de suivi du site et il accompagnera les carriers tout au long de l'exploitation pour en éviter, réduire et compenser les impacts. Il émettra aussi un avis sur le dossier de renouvellement, avec l'appui du Conseil scientifique du Parc.

## **Accompagner l'émergence d'un pôle de création et d'animation culturel et associatif à St Pierre de Chartreuse**

Dans le contexte de la future Maison du Parc et nouvel office de tourisme intercommunal, St Pierre de Chartreuse porte un projet de repositionnement de l'ancienne mairie, intégrant une maison de santé et un « pôle de création et d'animation culturel et associatif ». Issu de démarches de concertation engagées dès 2019, le pôle comprendrait : la requalification de la salle des fêtes et de la bibliothèque, des aménagements extérieurs et plusieurs espaces : culturel, professionnel (co-working, séminaires), associatif, jeune et quelques hébergements. 2022 sera dédiée à des études préalables, liées au bâti et à la faisabilité organisationnelle, juridique, économique et financière.

## **Développer les dynamiques d'économie circulaire**

### **Mettre en place le programme « Eco-défis » auprès des artisans et commerçants du territoire**

En lien avec les CMA Isère et Savoie, le Parc souhaite proposer à tous les artisans/commerçants du territoire une liste d'éco-défis à relever (eau, déchets, énergie, produits...), avec une valorisation des démarches et une remise de trophées.

## **2.4 Favoriser une alimentation locale et de qualité aux habitants**

### **Gérer avec précaution la ressource en eau potable**

#### **Sensibiliser les propriétaires forestiers dans les périmètres de captage**

Le Parc souhaite informer et responsabiliser les propriétaires forestiers concernés par des périmètres de protection de captage d'eau potable. Il diffusera entre autres une plaquette sur les grands principes de gestion à respecter.

### **Développer et structurer les filières d'approvisionnement en produits agricoles locaux qui répondent aux attentes des habitants**

La structuration des filières d'approvisionnement et le lien avec les habitants sera travaillé sous le prisme de l'Alimentation durable et de qualité à travers 3 axes :

- Continuer l'accompagnement des communes dans l'amélioration de la restauration collective scolaire : projet de passage en gestion directe, amélioration des cahiers des charges, programme de formation, etc.
- Poursuivre le travail initié sur l'accompagnement au changement de comportement alimentaire : organisation du Mois de la Transition Alimentaire, mise en place de la cuisine partagée de l'AADEC, mise en place du jardin partagé de St Laurent du Pont, etc.
- Animer des Défis Locavores afin de promouvoir l'alimentation locale et de renforcer le lien habitants-producteurs





## Accompagner les actions de développement de la truffe de Chartreuse

En 2022, le Parc accompagnera le développement de la production de truffe en identifiant les zones sur lesquelles une telle installation pourrait apporter un gain écologique (récupération de zones en friche, débroussaillage, etc.). Il accompagnera particulièrement l'association « la catananche Cartusienne » sur la mise en place d'une truffière pédagogique à Crolles.

## Préserver et valoriser les variétés anciennes et locales de fruits et de légumes

Le Parc œuvre depuis 2016 à la Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréaliier et ornemental de Chartreuse.

2022 sera l'année de reconduction de la convention entre le Parc, le Lycée horticole et l'exploitation pédagogique de Saint-Ismier. Ces derniers prendront en effet désormais en charge le stockage et la multiplication des graines de légumes de variétés locales de Chartreuse. Les branches prélevées sur les arbres fruitiers (pommiers et poiriers uniques, spécifiques à la Chartreuse) seront greffées sur les porte-greffes du verger de La Batie afin de sauvegarder et multiplier ces variétés.

Le Parc poursuit également dans ce cadre les formations « Faites vos graines », en partenariat avec le Lycée du Bocage à Chambéry, et des formations taille et greffe des arbres fruitiers, avec l'appui de la pépinière de l'Arbre Perché.

**CHARTREUSE**

**FORMATION**

# Faites vos graines

Redécouvrez les variétés anciennes et développez vos variétés locales !  
Formation Gratuite

**Samedi 25 & Dimanche 26 septembre 2021**

Horaires : 9h30 - 17h le samedi,  
9h30 - 18h le dimanche  
Repas tiré du sac

Lieu : Lycée Costa de Beauregard, CHAMBERY

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**  
(25 pers. max. avant le 10 sept.  
Pass sanitaire requis)

Parc naturel régional de Chartreuse  
04 76 88 75 20  
accueil@parc-chartreuse.net  
www.parc-chartreuse.net

La Région Savoie isère c-r.b/a BOCAGE Parc naturel régional de Chartreuse





# Axe 3

## **Une Chartreuse en transitions**

UN TERRITOIRE FERTILE POUR DE MULTIPLES TRANSITIONS

**Se projeter dans l'avenir et définir les changements à initier dès aujourd'hui, voilà ce que nous avons voulu pour ce troisième axe consacré aux transitions. Ce sont des défis difficiles, mais nous savons qu'il faut les relever. Cette nécessité d'adaptation se traduit notamment par la volonté d'être un territoire à énergie positive, c'est-à-dire d'arriver à consommer autant d'énergie que nous en produisons.**

**Il s'agit aussi d'identifier les comportements et besoins de déplacements afin de renforcer les dispositifs en place ou d'expérimenter de nouveaux services qui favorisent une mobilité douce.**

**Le territoire se saisira des opportunités offertes par le numérique, aussi bien en matière d'activités et de services, pour créer de l'emploi, mais aussi du lien social. Enfin, ces différentes dynamiques peuvent être à l'origine de nouvelles manières d'agir...**

**L'expérimentation et l'innovation sont dans l'ADN du Parc naturel régional de Chartreuse depuis toujours.**



## 3.1 Tendre vers un territoire à énergie positive

### 3.1.1. Maîtriser les consommations énergétiques dans leur diversité

#### **Accompagner les communes dans la rénovation de leurs bâtiments publics**

Le Parc poursuit son action d'accompagnement des communes vers la rénovation des bâtiments publics. Il s'agit de : aller à la rencontre des élus en charge des travaux, du patrimoine ou de l'énergie, les aider à définir leurs priorités, financer une partie des audits énergétiques, pour permettre un effet levier nécessaire à la mise en place de travaux de rénovation ambitieux et performants. D'autre part, le Parc va faire l'acquisition d'outils de sensibilisation à la rénovation thermique (caméra thermique, kit de mesure de l'hygrométrie notamment), qu'il va mettre à disposition des communes.

#### **Soutenir financièrement la rénovation énergétique de la Maison d'accueil Lacordaire du Monastère de Chalais**

Le Parc accompagne depuis plusieurs années la rénovation des bâtiments publics. Le Monastère de Chalais a sollicité le Parc pour un soutien financier car le bâtiment nécessite d'importantes rénovations : isolation par l'intérieur, menuiseries, plancher et combles.

#### **Mettre en place des actions de sensibilisation grand public sur la sobriété**

Le Parc organisera fin 2022 des matinées conseil rénovation, dans différentes communes du territoire, en lien avec les intercommunalités partenaires associées. Ces matinées, destinées au grand public, permettent de rassembler, sur un samedi matin, tous les professionnels pouvant accompagner les réflexions de rénovation de logement : des artisans mais aussi des conseillers info énergie, des architectes et des bureaux d'études.



#### **Réduire la pollution lumineuse en accompagnant tous les acteurs vers des pratiques d'éclairage nocturne plus durables**

Cette année, il s'agira de continuer l'animation auprès des communes, pour les accompagner dans leurs démarches d'extinction nocturne ou d'abaissement de la puissance en cœur de nuit, de rénovation, de sensibilisation de leurs habitants. Pour cela, sur la base du guide qui a été réalisé « Pour un éclairage de qualité en Chartreuse », des formations seront organisées, un financement sera mobilisé pour soutenir les travaux de rénovation, et une enveloppe financière sera dédiée à l'organisation, par les communes, d'actions d'animation autour du ciel étoilé, lors du Mois de la Nuit 2022 qui aura lieu en octobre. D'autre part, une action de sensibilisation auprès des acteurs privés va être lancée, pour permettre une appropriation de la réglementation et la mise en place de démarches exemplaires.

#### **Sensibiliser les jeunes à la maîtrise des consommations énergétiques**

Le Parc poursuit son soutien logistique et financier auprès des scolaires et des groupes de jeunes en hors-temps scolaires dans le cadre du projet pédagogique « Ma quête d'écoconstruction » qui vise à sensibiliser les jeunes aux notions de bio-climatisme, d'écoconstruction, d'isolation, d'énergie grise...

## Développer un mix d'énergies renouvelables, compatible avec les contraintes environnementales et la qualité paysagère

### Accompagner la mise en place d'un contrat chaleur renouvelable sur le territoire

Les contrats chaleur renouvelable permettent de financer de l'animation sur le territoire pour faire sortir des projets de réseaux de chaleur, de chaufferie bois ou d'autres projets de chaleur renouvelable (géothermie ou solaire thermique). Le Parc aura pour mission de favoriser l'information, d'aller visiter les communes et de faire en sorte que le programme permette effectivement d'accélérer la transition énergétique du territoire.

## 3.2 Renforcer la résilience du territoire au changement climatique

### Adapter le territoire aux impacts du changement climatique sur les risques, l'environnement, les ressources et les filières économiques qui en dépendent

#### Sensibiliser les jeunes aux effets du changement climatique

Le projet pédagogique « Phénoclim » sur le suivi participatif du changement climatique et le projet « Le 4E : Elèves Economes En Energie » seront proposés aux classes du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>d</sup> degré afin de sensibiliser les jeunes au changement climatique et aux conséquences de notre consommation d'énergie sur l'environnement. Un nouveau projet pédagogique

« Watty à l'école » porté par l'association Eco CO2 est proposé aux classes de la maternelle au CM2, il vise à sensibiliser les élèves à la transition écologique à l'école comme à la maison.



#### Sensibiliser à l'impact du changement climatique sur le paysage

Le Parc et le Pays Voironnais vont développer en collaboration un outil pédagogique sur le changement climatique spécifique au territoire, basé sur l'outil photographique. L'objectif principal est de faire en sorte que les habitants se sentent davantage concernés par l'urgence climatique en mesurant concrètement les évolutions paysagères (positives comme négatives) auxquelles s'attendre d'ici 2050. L'outil sera disponible pour tous les acteurs du territoire en format numérique et papier, et proposera une évolution photographique des paysages urbains et ruraux emblématiques du territoire selon différentes temporalités : passé/présent/futur à +2 degrés.

#### Sensibiliser aux changements climatiques et sociétaux, et s'inspirer des initiatives locales

Le projet « Raconte-moi tes lendemains qui chantent » porté et animé par le collectif artistique Un Euro ne fait pas l'Printemps, ira à la rencontre des habitants, associations, et collectivités du territoire dans une démarche de collecte des initiatives collectives ou individuelles ayant mis en place des actions illustrant des actes de transitions. Ces collectes, permettront de reconstituer des récits en ateliers et produire des temps de spectacles de village en village, de site en site au travers de la Chartreuse.



de Chartreuse, un travail de fond pourra être engagé et partagé à l'échelle de la destination, faisant suite aux Etats généraux de la Transition du Tourisme de montagne en Chartreuse en septembre 2021 et à une première rencontre technique initiée en février 2022.

### **Construire le nouveau Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC)**

Le Parc a porté en 2016 le premier PAEC qui a permis aux éleveurs et aux groupements pastoraux du massif de bénéficier d'aides surfaciques sur des zones à enjeux environnementaux.

Avec la mise en place de la prochaine PAC (Politique Agricole Commune), un nouveau dispositif sera proposé aux territoires permettant d'activer de nouvelles mesures agro environnementales et climatiques (MAEC). En amont du dépôt de candidature, un travail sera réalisé par un étudiant sur la caractérisation floristiques des prairies situées en zones de coteaux non mécanisables. L'élaboration de ce dossier de candidature pour le prochain PAEC sera réalisé en partenariat avec les Chambres d'agriculture, les Services pastoraux (FAI et SEA 73), les structures environnementales et les Départements.

### **Améliorer le suivi des impacts du changement climatique sur les milieux naturels et la biodiversité en partenariat avec la recherche : participation aux programmes ORCHAMP et CIMAE**

Le dispositif ORCHAMP (Observatoire des Relations Climat-Homme-milieux Agrosylvopastoraux du Massif alPin), porté par le Laboratoire d'Ecologie Alpine (LECA), est en place depuis 2020 en Chartreuse avec deux transects de suivi et 9 placettes sur le Rachais et Chamechaude. Les placettes, s'échelonnant de 400 à 2000m d'altitude font l'objet tous les 5 ans d'une série de relevés concernant la végétation, la microfaune du sol, la physico-chimie, l'évolution des pratiques pastorales et, tous les ans, de relevés de température par capteurs. Le Parc procède annuellement au contrôle des placettes et au relevé et remplacement des capteurs de température.

Les résultats du suivi ORCHAMP sont disponibles, pour chaque site étudié, ici : <https://orchamp.osug.fr/sites>

Le programme CIMAE (Climatic Impact on Mountain Aquatic Ecosystems), porté par INREA, Université Savoie Mont Blanc, FNE 74 et d'autres partenaires, vise à étudier l'impact du changement climatique sur les zones humides d'altitude ainsi que sur la faune et la flore qu'elles abritent. Le parc a identifié 4 zones humides à intégrer au projet et il coordonne et réalise les relevés de terrain sur ces sites (3 zones humides sur le massif de la Grande Sure et une zone le massif du Grand Som). Les relevés commencés en 2021 se poursuivront en 2022 en partenariat avec l'ONF.

### **Poursuivre l'animation du dispositif Sylv'acctes de soutien aux travaux forestiers**

Ce dispositif a été créé pour permettre à des acteurs publics ou privés de financer des travaux forestiers vertueux pour le climat dans les massifs forestiers français (stockage de carbone, réduction des risques naturels, infiltration des eaux...). Cela s'est traduit par la mise en place d'itinéraires sylvicoles concertés visant notamment à aider la conversion des forêts résineuses de basse altitude en favorisant des essences plus adaptées. L'animation de ce dispositif se poursuivra en 2022, notamment en forêt privée.

### **Animer les actions et réflexions pour la prise en compte du changement climatique en forêt**

Le Parc animera un groupe de travail dédié à la forêt et au changement climatique, il accompagnera plusieurs communes dans leurs projets de plantation aidés par le Plan de relance. Enfin le Parc participera à la sensibilisation des élus et des habitants sur les enjeux et risques liés au changement climatique en forêt de Chartreuse.

### **Accompagner la structuration et transition touristique de la Destination Chartreuse**

Dans le cadre de la stratégie touristique 2021-2027, l'accompagnement à la transition des sites hivernaux est identifié, dans une approche individuelle et collective. Avec le recrutement de deux chefs de projet « transition » au sein des EPCI Grésivaudan et Cœur

## 3.3 Développer des modes de déplacement alternatif à l'utilisation individuelle de la voiture

### Développer l'utilisation collective des voitures individuelles

#### Expérimenter plusieurs solutions d'autopartage sur le massif

##### *L'autopartage entre particuliers*

C'est la mise en commun d'un véhicule, sans intermédiaire, entre des personnes qui ont préalablement défini les conditions d'utilisation. L'appui du Parc a pour objectif de lever les freins à cette mutualisation des véhicules. Il pourra pour cela compter sur différents réseaux et acteurs identifiés : La Bonne Fabrique, la Chouette Échoppe, le réseau des ambassadeurs de la mobilité etc.

##### *L'autopartage avec Citiz*

En complémentarité avec le minibus partagé, le Parc souhaite accompagner la création de stations d'autopartage Citiz sur le massif.

#### Animer et promouvoir le service de minibus partagé à St Pierre de Chartreuse

En 2021, le Parc a accompagné le CCAS de la commune de St Pierre de Chartreuse dans la construction d'un service mixte d'autopartage et de mobilité solidaire, en partenariat avec Citiz. Ce minibus, utilisé par le CCAS pour réaliser du portage de repas et du transport à la demande, est également mis à disposition de tous (structures, habitants) grâce à la solution autopartage Citiz. L'année 2022 sera consacrée à son animation afin que les habitants et acteurs du territoire puissent s'approprier ce service (action de communication et animation lors d'événements locaux, lien avec les associations du massif, promotion auprès des hébergeurs).

#### Réaliser un diagnostic sur les déplacements de plusieurs établissements du Cœur de Chartreuse

Le Parc, en partenariat avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, va faire réaliser un pré diagnostic sur les déplacements domicile-travail.



Cette étude, qui concernera 6 établissements composés d'environ 800 salariés, a pour but de lancer une réflexion commune dans l'objectif de proposer des solutions mutualisées. Dans un second temps l'Ageden fera une proposition de plan d'actions qui permettra d'améliorer les déplacements et de réduire l'utilisation de la voiture individuelle : mise en relation pour du covoiturage, organisation d'action d'animation et de communication, formation de référent mobilité dans chaque structure etc.

### Diversifier l'offre de transport et favoriser l'intermodalité

#### Proposer un projet pédagogique lié à la thématique de la mobilité aux scolaires

L'objectif est d'amener les élèves à réfléchir sur leur lieu de vie idéal et indirectement sur le sujet de la mobilité et leurs options et leurs habitudes de déplacement. En 2022, 3 classes des écoles de Bernin et de St Etienne de Crossey participeront à ce projet pédagogique « Mobilité en Chartreuse ».

Par ailleurs, le Parc souhaite faire bénéficier 5 établissements scolaires du programme Moby. Ce dernier vise à mettre en œuvre une concertation et des actions pour favoriser le développement des mobilités actives et partagés aux abords des établissements scolaires auprès des élèves, parents et enseignants.

#### Favoriser l'usage du vélo pour les déplacements quotidiens

Le Parc a porté en 2021 la réalisation d'un schéma directeur vélo : un document stratégique qui permet de positionner les grandes orientations et les priorités, à propos des aménagements structurants vélo mais aussi du stationnement, du jalonnement, des services et des actions d'animation.

En 2022, l'objectif du Parc sera d'accompagner la mise en place opérationnelle des actions de ce schéma, à la fois sur les liaisons urbain/rural et le lien avec les intercommunalités.

D'autre part, en 2022, un nouveau projet pédagogique « Savoir rouler à vélo en Chartreuse » est proposé aux établissements scolaires. Ce projet pédagogique vise à favoriser l'apprentissage du vélo pour une pratique plus sécurisée, à devenir autonome à vélo en moyenne montagne, à se déplacer de manière écologique et économique, à découvrir son territoire par l'intermédiaire du vélo tout en respectant l'environnement.

## 3.4. Dynamiser les services et usages numériques en Chartreuse

### Faire du numérique une opportunité pour développer des activités et offrir de nouveaux services à la population

#### Développement d'une application de suivi et gestion des chemins ruraux et voies communales, à l'attention des communes du Parc

Afin de permettre aux communes de protéger le linéaire de chemins ruraux à travers un plan de voirie, de suivre annuellement le programme d'entretien ou d'état des lieux, le Parc mettra en place une application ouverte aux EPCI, communes ou bureaux d'études.

#### Inventaire et diagnostic des chemins ruraux et voies communales

En parallèle du développement de cette application, le Parc va accompagner quelques communes dans la réalisation de leur diagnostic et inventaire de leurs chemins ruraux et voies communales. Le bureau d'étude qui sera retenu renseignera le SIT du Parc à l'issue de son travail, permettant aux communes de s'approprier immédiatement l'application de suivi et de gestion de leur voirie.



#### Poursuivre le développement de l'outil d'information sur les chantiers forestiers

Dans le cadre de la démarche Forêt d'exception, le Parc, en partenariat avec l'ONF, a étendu à l'échelle du massif un outil cartographique permettant d'informer en amont sur les chantiers forestiers pouvant impacter le PDIPR. Cet outil permet de signaler simplement des lieux et périodes de chantier. En 2022, l'outil pourrait être étendu au Grésivaudan et à Grand Chambéry. Une formation à destination des communes sera réalisée afin de faire le lien avec l'entretien des chemins ruraux et voies communales.

#### Particip'action, une application dédiée aux initiatives citoyennes

Dans son projet de Charte, le PNR de Chartreuse porte l'ambition d'une « plus forte implication des habitants » du territoire. L'association des Amis du Parc et le PNR de Chartreuse proposent, un projet de suivi et d'animation de la participation locale des acteurs du territoire. Le site internet Particip'action permettra aux porteurs de projets (associations, habitants, collectifs, communes ...) de référencer les actions ou événements à diffuser au plus grand nombre.

### Appuyer la visibilité des commerçants pour favoriser une économie territoriale

Fort des expériences d'Acheter en Chartreuse et de l'application Circuits-courts, ces deux outils méritent d'évoluer afin de les faire connaître du plus grand nombre, notamment par la déclinaison en version native de l'application Circuits-courts, l'apport d'une réflexion extérieure sur les fonctionnalités d'Acheter en Chartreuse, et l'émergence d'un outil de valorisation des formations-ateliers découvertes des savoir-faire.

## 3.5 Accompagner de nouvelles formes de travail, d'activités et de vivre ensemble

### Réinventer les façons de travailler et contribuer au bien-être

#### Favoriser et accompagner l'adaptation des services culturels à la population

Il s'agit d'accompagner des projets qui nourrissent la vie et la dynamique culturelle à l'année en Chartreuse. Ces initiatives culturelles mettent la création artistique au cœur de la vie sociale et au sein d'associations employeuses qui tissent des partenariats de projets avec les acteurs du territoire. En période d'affluence touristique, ces programmes viennent conforter l'offre d'activités, de découvertes culturelles et de convivialité, en site patrimonial, paysager ou en centre village.

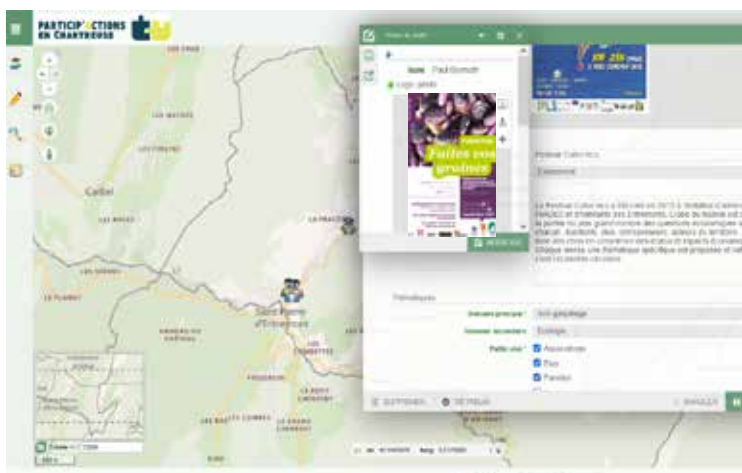
Le Parc apporte son appui et son accompagnement à de nombreuses manifestations culturelles, artistiques, sportives et de découvertes sur le territoire, comme autant de services à la population et à la dynamique de la vie locale. Ce sont ainsi une 20aine de manifestations correspondant aux valeurs culturelles du Parc qui seront soutenues en 2022 et valorisées sur tout le territoire.

### Expérimenter de nouvelles offres économiques articulées autour des ressources locales

#### Soutenir le développement des marchés nocturnes et l'offre d'animation artisanale

Le Parc soutient, via le programme européen LEADER, le développement du Groupement des Paysans, Artisans et Créateurs de Chartreuse. Grâce à l'arrivée d'un salarié courant 2022 et à divers investissements matériels, le groupement s'engage dans le développement de l'animation du territoire, notamment par :

- Le développement et la mise en place de marchés artisanaux, marchés nocturnes, etc. ; pour promouvoir les productions locales et élargir l'offre d'animation en période touristique
- Le développement de l'offre d'animation artisanale globale et cohérente : Ateliers «Faire par soi-même», ateliers ouverts au public, animations pour les scolaires (en particulier pour les centres de vacances)
- Le développement de la connaissance des savoir-faire et des métiers du territoire en cohérence avec l'identité touristique Chartreuse.





## Sensibiliser le grand public et les jeunes à la diversité des ressources locales

Le Parc poursuivra la sensibilisation de jeunes à l'alimentation locale et à l'alimentation santé, aux usages du bois, aux sports et nature (Echappées nordiques et alpines en Chartreuse, Biathlon hors-neige et forêt, Trail, santé et nature).

### Création de nouveaux produits territoriaux : Accompagner les acteurs économiques du territoire pour renforcer la valorisation des matières premières et les ressources locales

Le Parc de Chartreuse dispose d'une diversité d'entrepreneurs qui gagnerait à se structurer afin de valoriser leurs produits sous l'égide du territoire. Cette opération en propose deux déclinaisons :

- La structuration d'un produit valorisant la laine, en réunissant éleveurs, artisans, et designers du territoire ;
- La mise en place d'un produit « pique-nique de Pays », réunissant producteurs, boulangers et commerces relais, et son expérimentation à l'occasion de la Journée du Climat.

### Mieux accueillir en forêt et sensibiliser le grand public et les jeunes aux pratiques forestières

Le Parc poursuivra l'organisation de l'opération « vis ma vie de bûcheron » durant la saison estivale 2022. Cette opération est menée avec l'appui de l'interprofession Fibois38, de l'association des ETF d'Isère-Drôme, de la Coforet, de l'ONF, du Groupement des sylviculteurs de l'Isère et du CIBC. Les animations s'appuient sur des visites de chantiers forestiers pour le grand public, des visites chez des artisans « bois » et des exercices pratiques de martelage en forêt privée et publique (martelosopes de Bens et du col de porte).

En 2022, la mise en place d'un nouveau martelosope se poursuivra côté Savoie en lien avec Grand Chambéry. Un livret pédagogique sur la forêt sera proposé au jeune public. Le Parc s'impliquera dans l'organisation d'événements festifs sur la forêt et le bois : forestivités, course d'orientation Sylv'acctes au col de porte, sculpture en bois de Chartreuse à St Hugues, Mise en avant des 1ère réalisation en AOC Bois de Chartreuse, Fête de la Chartreuse, Salon du territoire Chartreuse...



EXPOSITIONS | DÉMONSTRATIONS | ANIMATIONS | VENTES

2<sup>ème</sup> Salon  
Territoire  
**CHARTREUSE**  
DES TRÉSORS DE SAVOIR-FAIRE

**Du 20 au 22 Mai 2022**  
SALLE DU REVOL SAINT-LAURENT-DU-PONT (38)  
ENTRÉE GRATUITE 10H À 18H

[WWW.DEPLACERLESMONTAGNES.FR](http://WWW.DEPLACERLESMONTAGNES.FR)

ET SI VOUS VOUS DÉPLACEZ AUTREMENT ?



## Comment suivre l'actualité du Parc de Chartreuse ?



Facebook : @parcdechartreuse



La chaîne Youtube du Parc de Chartreuse



[www.parc-chartreuse.net](http://www.parc-chartreuse.net)



> Inscrivez-vous à la newsletter du Parc en écrivant à [accueil@parc-chartreuse.net](mailto:accueil@parc-chartreuse.net) ou directement sur le site internet [www.parc-chartreuse.net](http://www.parc-chartreuse.net)

PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Place de la mairie

38 380 Saint-Pierre de Chartreuse

04 76 88 75 20



Parc  
naturel  
régional  
de Chartreuse